

# CGV

## Conditions Générales de Vente

---

### 1. Généralités / Contrat

- 1.1 Les CGV s'appliquent à tous les contrats. Toute disposition différente ou complémentaire n'est valable qu'à condition d'avoir été soumise et acceptée par écrit par RT System SA. Toute disposition non réglée contractuellement est régie par le droit matériel suisse.
- 1.2 Le contrat est déclaré accepté dès réception de la confirmation écrite du fournisseur qui accepte la commande.

### 2. Etendue des Livraisons et des Prestations

- 2.1 Les livraisons et les prestations sont stipulées dans l'offre et/ou dans la confirmation de commande.

### 3. Confirmations de Commande, Modifications & Annulations

- 3.1 Notre confirmation de commande fait foi quant à l'étendue et à l'exécution de la livraison. Si dans les 24 heures après acceptation de la confirmation de commande nous ne recevons pas d'avis contraire, les spécifications énoncées deviendront contractuelles.
- 3.2 Les modifications ou annulations des commandes passées prononcées après expiration du délai de 24 heures conformément à la clause 3.1 ne valent que si RT System SA a déclaré les accepter. En outre, les frais que ces dernières engendrent vont à la charge du client.

### 4. Prix

- 4.1 Les prix énoncés dans les documents et notre site internet peuvent par définition être modifiés à tout moment et sans préavis.
- 4.2 Tous les prix énoncés s'entendent sans TVA.

### 5. Conditions de Livraison

- 5.1 Nous indiquons le jour de livraison avec autant de précision que possible. Si toutefois des dates de livraison ont été expressément convenues, elles sont contractuelles.
- 5.2 RT System SA est en droit de retenir une livraison si le client ne remplit pas les conditions de paiement convenues ou en vigueur.
- 5.3 Si le client n'enlève pas la marchandise à la date convenue, RT System SA est en droit de facturer la marchandise.

### 6. Conditions d'Expédition / Transport

- 6.1 Les frais d'envois seront facturés au client.
- 6.2 Les suppléments de coûts vont à la charge du client (tel que les envois en express).
- 6.3 RT System SA fournit les emballages et met en œuvre le moyen de transport qu'elle juge le plus appropriés (soit la Poste ou DHL)
- 6.4 Les réclamations à titre de dégâts engendrés par le transport devront être signalés immédiatement et retournés sous 10 jours.

### 7. Reprise de la Marchandise

- 7.1 RT System SA peut, après accord avec le client, reprendre les marchandises en stock à la condition que, ces dernières soient neuves (max. 1 mois après la livraison, non utilisées, dans son emballage d'origine).
- 7.2 La marchandise que RT System ne détient pas en stock, c'est-à-dire qu'elle commande spécialement ou sur mesure, n'est pas reprise.

### 8. Vérification / Réclamation à Réception de la Livraison

- 8.1 Le client s'oblige à vérifier la marchandise immédiatement après réception. La marchandise qui n'est pas conforme au bordereau de livraison ou présente des dégâts apparents devront être signalés, soit par téléphone ou par écrit (mail), dans les 8 jours après la réception (concernant les dégâts par transport voir clause 6.4).
- 8.2 Il va de même pour la marchandise vices cachés, cette dernière doit être signalée et retournée avant qu'expire le délai de garantie conformément à l'article 9.

### 9. Délais de Garantie

- 9.1 La garantie couvrant nos articles est de 24 mois à compter du jour de livraison.

### 10. Conditions de Paiement

- 10.1 Le délai de paiement est de 30 jours nets à compter de la date de facture.
- 10.2 A partir d'un certain volume de commande, RT System est en droit de demander un paiement partiel avant la livraison.